



Garantie Jeunes



LA GARANTIE JEUNES

un accompagnement vers l'autonomie et l'emploi

ÇA CONCERNE QUI ?

Les jeunes de 16 à 25 ans :

- Ni scolarisé • Ni en emploi
- Ni en formation • Sans soutien familial
- Non imposable
- Ressources inférieures au plafond RSA

POURQUOI ?

- Identifier vos points forts
- Développer vos compétences
- Bénéficier d'ateliers et de formations gratuites
- Se créer un réseau social et professionnel
- Entrer dans la vie active

C'EST QUOI ?

- Un engagement réciproque entre un jeune et sa mission locale d'un an renouvelable
- Une allocation de 480,02 €/mois au maximum

ÇA CONSISTE EN QUOI ?

- Un accompagnement collectif
- Un suivi personnalisé
- Des périodes en entreprise



03 87 23 63 36